

PASSERELLES INFIRMIER

DE Infirmier

Sage femme

Masseur
kinésithérapeute

Psycho motricien

Médecin

Enseignant de
l'Education Nationale
en Sciences et
techniques médico
sociales (STMS)

Pas de nécessité
d'exercice minimal
Accès en 2^{ème} ou 3^{ème}
année

Dispense de suivi et
de validation d'une
partie des UE des
cycles 1 et 2

Accès en 2^{ème} année si
moyenne générale
formation IDE $\geq 10/20$
et aucune note $\leq 8/20$

Accès en 2^{ème} ou
3^{ème} année

Sur dossier

Sur avis du conseil
pédagogique

Selon l'avis du
Directeur de l'institut
de formation

Sur dossier

Sur concours